

---

[Imprimer](#)

## **Poissy : une consultation pour 2 aires de jeux inclusives dans la ZAC Rouget-de-Lisle**

Image

---

**Citallios a lancé un marché global de conception et de réalisation pour la réalisation des deux aires de jeux inclusives au sein du parc de la ZAC Rouget-de-Lisle à Poissy (Yvelines).**

Située à proximité du centre-ville et de la gare RER de Poissy, la ZAC Eoles – écoquartier Rouget-de-Lisle est une opération d'aménagement de 10,8 ha qui vise à reconvertir une friche urbaine en un nouveau quartier à proximité du centre-ville de Poissy, du pôle multimodal de la gare (Transilien, gare routière, RER A et RER E en projet) et de la future station de tram-train (Tramway express T13).

---

“La création d’un quartier agréable à vivre, à la fois connecté au réseau de transport proposant un cadre de vie de qualité est l’un des premiers enjeux de la reconversion de ce site contraint par la proximité des voies ferroviaires, indique Citallios, aménageur du secteur. Ainsi, le quartier se veut exemplaire en termes de réflexion sur la qualité de vie, d’aménagement des espaces publics et paysagers (gestion de l’eau pluviale par infiltration notamment) et de démarches innovantes en matière énergétique.”

A terme, le quartier accueillera 129 730 m<sup>2</sup> SDP de logements (soit environ 2 200), 10 700 m<sup>2</sup> SDP de bureaux, d’activités, de commerces et de services, un collège, et 1,6 ha de parc urbain. L’opération doit s’achever en 2035.

## **Livraison sur 2 phases**

Situé en cœur de quartier, le parc de la ZAC constitue un espace apaisé traversé par la promenade Edmond Michelet – voie piétonne et cyclable qui joue un rôle d’axe structurant pour le quartier – et sera livré au cours de trois phases de l’opération (2, 3 et 5) dont une première tranche à la fin de l’année 2023.

Une consultation lancée par Citallios a pour objet la conception et la réalisation des deux aires de jeux inclusives de ce parc, qui seront réalisées successivement. La première aire sera destinée aux plus petits (de 1 an à 6 ans) et réalisée durant la phase 2 des espaces publics de la ZAC ; la seconde pour une tranche d’âge plus mixte (de 2 ans à 12 ans) sera livrée au cours de la phase 3.

Le titulaire se verra confier les prestations suivantes : conception technique - études de projet (PRO) ; études et plans d’exécution conformes aux normes en vigueur ; réalisation de l’ensemble des prestations prévues dans le périmètre du lot (fourniture/pose des jeux et réalisation du sol souple) ; contrôles de conformité aux différentes étapes du marché et l’établissement des certificats de conformité (plans d’exécution, fourniture, pose, livraison).

[Consulter l’avis](#)